Commentaires ACÉE

Commentaires ACÉE

Suite à la première publication de la Description de projet sur le site de l'Agence Canadienne d'évaluation environnementale tenue entre le 17 décembre 2102 et le 20 janvier 2013, des commentaires ont été émis par le public. Ces commentaires sont résumés ci-après.

Un total de 18 commentaires ont été adressés à l'ACÉE par 17 personnes et une association. Ces commentaires peuvent être regroupés sous cinq grandes catégories, présentées cidessous par ordre d'importance (i.e. selon le nombre de fois où la préoccupation a été exprimée):

- Délai trop court imparti par l'ACEE pour émettre des commentaires sur le projet considérant le début de la consultation un peu avant les vacances du temps des fêtes;
- Augmentation des émissions totales de gaz à effet de serre au Québec;
- Perception que l'usine d'engrais est présentée ou justifiée pour compenser les emplois perdus par la fermeture de la centrale nucléaire de Gentilly-2;
- Impacts généraux sur l'environnement (eau, air, sol) de l'utilisation des fertilisants chimiques plutôt que biologiques;
- Consommation importante de gaz naturel et perception d'une pression accrue pour le développement des gaz de schiste au Québec.

D'autres commentaires ont été émis par une ou deux personnes ou organisations et sont liés à :

- Les mesures de sécurité utilisées pour la conception de l'usine;
- Les impacts cumulatifs du projet, les impacts en général sur la santé humaine et l'environnement:
- L'importance d'obtenir un avis scientifique sur les impacts du projet;
- La viabilité économique du projet considérant les exigences réglementaires;
- Les risques technologiques incluant les impacts dus à des catastrophes naturelles telles les inondations;
- Le frein au développement de la filière de biométhanisation des matières résiduelles organiques.

Notons que les commentaires émis sur la révision de la Description de projet dont la consultation a débuté le 11 février 2013 n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction finale du rapport. Toutefois, puisque la seule modification concerne la localisation du site, déplacé de quelques centaines de mètres au nord-est et toujours à l'intérieur du parc industriel de Bécancour sur des terrains déjà utilisés par des activités industrielles, il est fort probable que les commentaires émis pour le site des lots 3 et 4 soient pertinents au site no.6.